

**Rapport financier trimestriel du  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

**1. Introduction**

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget des dépenses 2019-2020](#). Il n'a fait l'objet d'aucun audit ou examen externe.

**1.1 Pouvoirs, mandat et programmes**

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un organisme public nommé à l'annexe II de la LGFP. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures, en faisant la promotion de la découverte en appuyant les travaux de recherche menés par des chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant les partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et les entreprises.

La [Partie II du Budget des dépenses 2019-2020](#) renferme plus de renseignements sur le mandat et les activités de programme du CRSNG.

**1.2 Méthode de présentation du rapport**

La direction a préparé le présent RFT en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CRSNG accordées par le Parlement et utilisées par l'organisme, conformément au Budget des dépenses 2019-2020. Le RFT a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

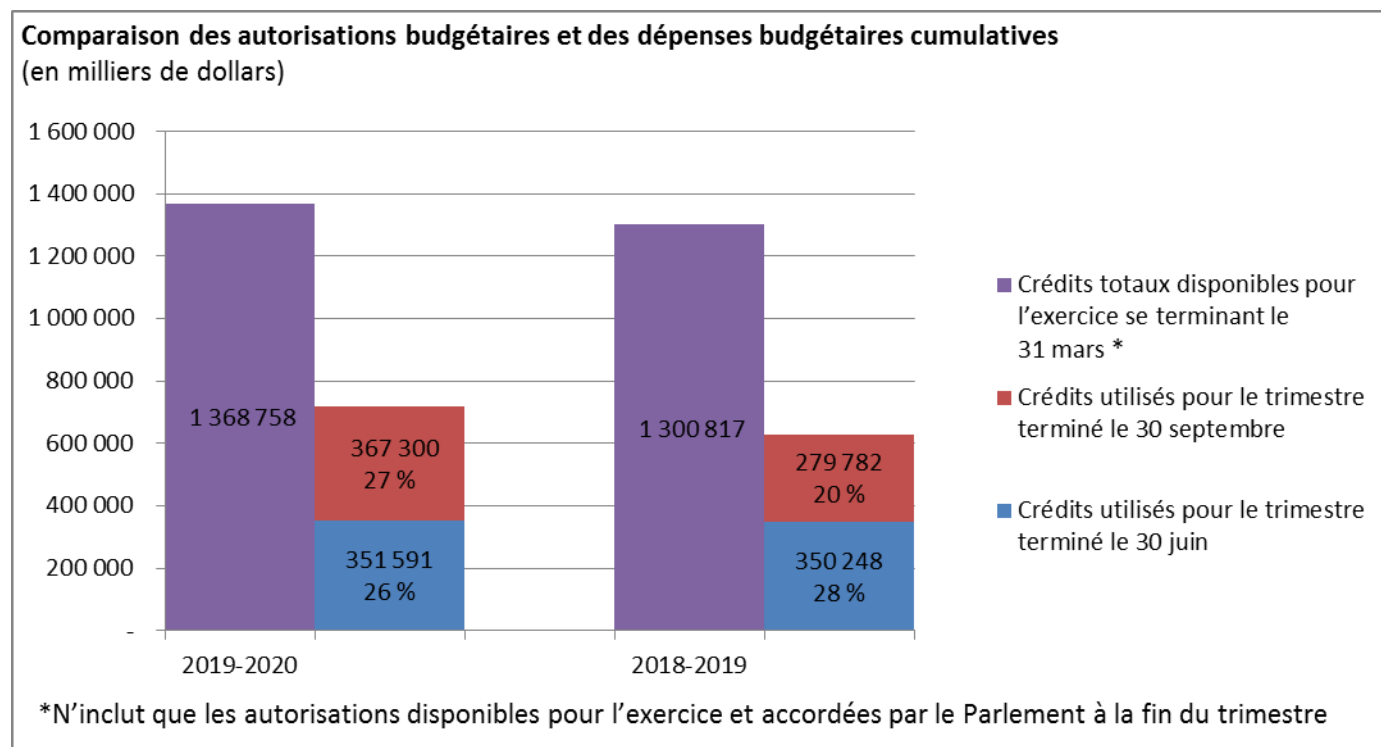
Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

# Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

## 2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

La présente section donne un aperçu des éléments importants qui ont contribué à modifier les ressources disponibles au cours de l'exercice ainsi que les dépenses cumulatives et trimestrielles réelles par rapport à l'exercice précédent.

Le graphique ci-dessous donne une comparaison des autorisations budgétaires disponibles pour l'ensemble de l'exercice financier et des dépenses budgétaires par trimestre pour l'exercice 2019-2020 et l'exercice 2018-2019.



### 2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Au 30 septembre 2019, les autorisations budgétaires totales du CRSNG disponibles pour l'exercice 2019-2020 s'élevaient à 1 368,8 millions de dollars. Cela représente une augmentation globale de 67,9 millions de dollars (5,2 %) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Des 67,9 millions de dollars, 60,4 millions de dollars se rapportent à une augmentation au titre des programmes de subventions et de bourses du CRSNG (crédit 5), 6,8 millions de dollars à une augmentation des dépenses nettes de fonctionnement (crédit 1) et 0,7 million de dollars à une augmentation des autorisations législatives budgétaires (régime d'avantages sociaux des employés). Les principaux changements dans les autorisations budgétaires du CRSNG entre l'exercice en cours et l'exercice précédent comprennent les éléments suivants :

- une augmentation de 23,6 millions de dollars découlant du budget de 2018 au titre de la série de subventions offertes dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté;

## Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

- une augmentation de 15,0 millions de dollars découlant du budget de 2018 au titre de la recherche fondamentale;
- une augmentation de 13,0 millions de dollars découlant du budget de 2018 au titre du Programme des chaires de recherche du Canada;
- une augmentation de 6,1 millions de dollars découlant du budget de 2019 pour la création de bourses d'études supérieures du Canada supplémentaires et pour la prolongation de la durée du congé parental payé;
- une augmentation de 4,0 millions de dollars à l'appui du concours de 2018 du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche;
- une augmentation de 3,0 millions de dollars découlant du budget de 2018 au titre des programmes pilotes visant à accroître l'équité, la diversité et l'inclusion dans le milieu de la recherche postsecondaire au Canada;
- une augmentation de 3,0 millions de dollars au titre des suppléments aux subventions à la découverte MDN-CRSNG.

### 2.2 Changements importants quant aux autorisations budgétaires utilisées

#### Dépenses cumulatives pour l'exercice courant

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives par crédit pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

#### Dépenses budgétaires cumulatives à la fin du trimestre

(en millions de dollars)

	2019-2020	2018-2019	Écart
<b>Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement</b>			
Liées au personnel	24,1	21,1	3,0
Non liées au personnel	5,5	3,7	1,8
<b>Crédit 5 - Subventions et bourses</b>	689,3	605,2	84,1
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>718,9</b>	<b>630,0</b>	<b>88,9</b>

Les dépenses budgétaires totales s'élevaient à 718,9 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2019-2020, par rapport à 630,0 millions de dollars au cours de la même période de l'exercice précédent.

#### Subventions et bourses

À la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2019-2020, les dépenses du CRSNG au titre des subventions et bourses ont augmenté de 84,1 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les différences sont attribuables à :

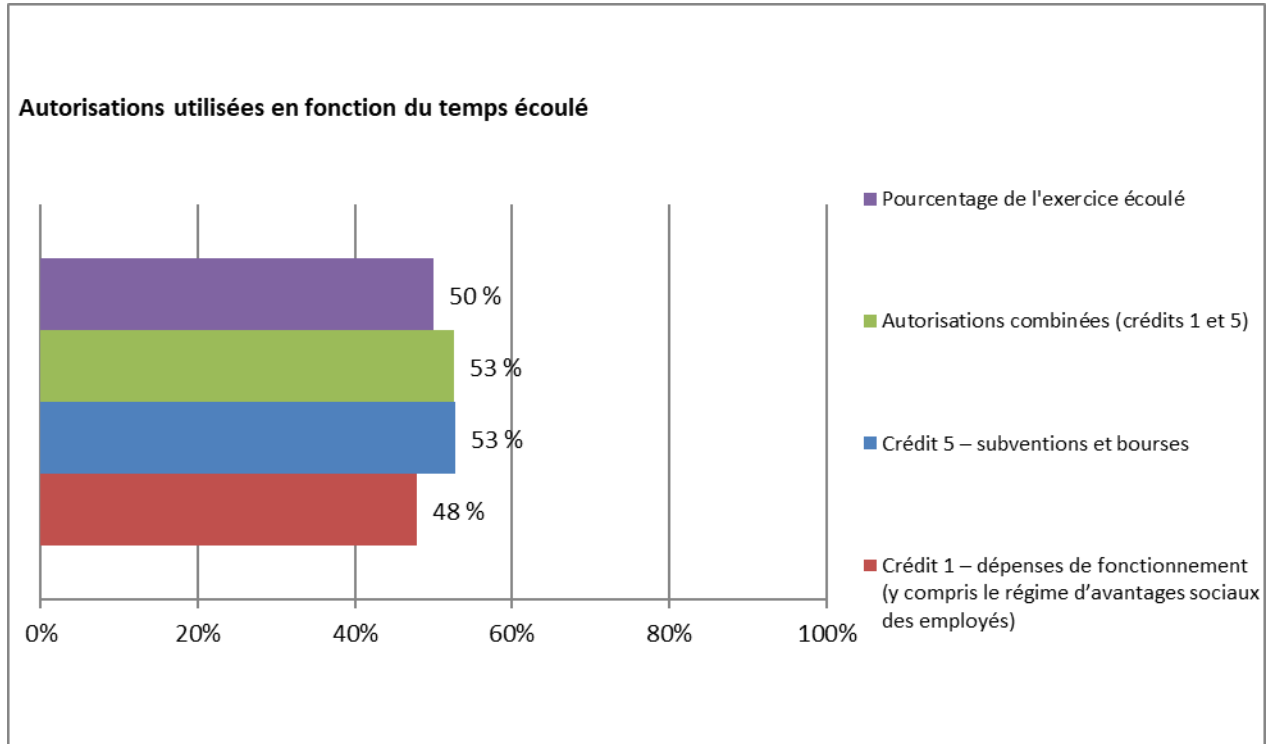
- une augmentation nette de 56,7 millions de dollars en raison d'un écart temporaire relatif aux paiements;
- une augmentation de 21,3 millions de dollars au titre de la série de programmes axés sur la découverte en raison d'autorisations accrues découlant du budget de 2018;
- une augmentation de 5,6 millions de dollars à l'appui du concours de 2018 du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche;
- une augmentation de 3,2 millions de dollars au titre du Programme des chaires de recherche du Canada en raison d'autorisations accrues découlant du budget de 2018;
- une diminution de 2,8 millions de dollars au titre du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada en raison de la fin du premier cycle de financement.

# Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

## Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel ont augmenté de 3,0 millions de dollars par rapport à celles de la même période en 2018-2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'embauche d'équivalents temps plein (ETP) découlant du budget de 2018 et du projet de système commun de gestion des subventions.

Les dépenses non liées au personnel ont augmenté de 1,8 million de dollars en raison d'une augmentation des dépenses au titre des services professionnels et de l'achat de matériel de bureau, d'ordinateurs et de téléphones cellulaires attribuable à l'augmentation du nombre d'employés.



Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du deuxième trimestre (367,3 millions de dollars) de l'exercice 2019-2020 représentent 27 % des autorisations budgétaires totales (1 368,8 millions de dollars).

## Dépenses trimestrielles

Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019-2020 se sont élevées à 367,3 millions de dollars (27 % des autorisations budgétaires totales disponibles; 27 % des autorisations budgétaires totales pour les programmes de subventions et de bourses et 25 % pour les dépenses de fonctionnement et les avantages sociaux des employés).

## Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

### Dépenses budgétaires pour le deuxième trimestre

(en millions de dollars)

	2019-2020	2018-2019	Écart
<b>Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement</b>			
Liées au personnel	11,8	10,5	1,3
Non liées au personnel	3,4	2,2	1,2
<b>Crédit 5 - Subventions et bourses</b>	352,1	267,0	85,1
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>367,3</b>	<b>279,7</b>	<b>87,6</b>

### Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 95,5 % des autorisations disponibles du CRSNG. Les dépenses au titre des paiements de transfert varient d'un trimestre à l'autre en fonction du cycle des programmes. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019-2020, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont augmenté de 85,1 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les différences sont attribuables à :

- une augmentation nette de 71,5 millions de dollars en raison d'un écart temporaire relatif aux paiements;
- une augmentation de 8,2 millions de dollars au titre des programmes de recherche axés sur la découverte en raison d'une augmentation des autorisations accordées dans le budget de 2018;
- une augmentation de 5,4 millions de dollars à l'appui du concours de 2018 du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche.

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019-2020 ont augmenté de 1,3 million de dollars en raison de l'embauche d'ETP découlant du budget de 2018 et du projet de système commun de gestion des subventions.

Les dépenses totales non liées au personnel ont augmenté de 1,2 million de dollars principalement en raison d'une augmentation des dépenses au titre des services professionnels et de l'achat de matériel de bureau, d'ordinateurs et de téléphones cellulaires attribuable à l'augmentation du nombre d'employés.

## 3. Risques et incertitudes

Au moyen de l'exercice d'identification des risques organisationnels, le CRSNG définit chaque année les risques au niveau organisationnel et élabore des mesures correctives afin de réduire le plus possible leur probabilité de réalisation ou leur incidence. La haute direction suit de près les risques énumérés ci-dessous pour veiller à ce qu'ils soient atténués de manière continue et que le niveau de risque résiduel soit acceptable.

**Risque stratégique 1 : Gestion des ressources** – Il y a un risque que les ressources (c.-à-d. humaines, technologiques et financières) soient insuffisantes pour appuyer la conception et l'exécution des programmes ou que leur attribution ne soit pas appropriée pour ce faire.

En raison des pressions croissantes pour produire des résultats, le CRSNG a dû relever des défis relatifs à la capacité d'embaucher ou d'intégrer des ressources humaines qualifiées. En l'absence de ressources

## **Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

humaines suffisamment qualifiées, il a fallu faire appel à des employés contractuels à des coûts beaucoup plus élevés. De plus, les pressions exercées pour offrir de nouvelles possibilités de financement dans des délais serrés ont nécessité un nombre relativement élevé d'employés contractuels. La stratégie de réponse au risque cernée pendant la planification initiale pour 2018-2019 est toujours pertinente et les aspects clés des mesures de suivi établies ont été réalisés.

**Risque stratégique 2 : Gestion du changement** – Il y a un risque que les processus de gestion du changement du CRSNG ne lui permettent pas de planifier et de mettre en œuvre efficacement les transformations et de les justifier auprès des employés et du milieu de la recherche.

Conformément au Plan d'action de la Stratégie d'investissement dans le personnel, des activités concrètes ont été mises en place afin de relever les défis cernés dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2017. Des ressources de gestion du changement ont été retenues (ou sont en voie de l'être) pour appuyer les grandes initiatives organisationnelles, comme le renouvellement du milieu de travail. La Direction des services administratifs communs (DSAC) explore également des options pour mettre sur pied un bureau de gestion du portefeuille et de gestion du changement qui coordonnerait la gestion du changement pour les projets de la DSAC. D'après les premières leçons tirées, les besoins organisationnels et l'adhésion de la haute direction, ce bureau pourrait prendre de l'expansion et offrir des services de gestion du changement dans l'ensemble du CRSNG.

### **4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux possibilités de financement**

Le CRSNG est heureux d'accueillir M. Alejandro Adem comme nouveau président qui est entré officiellement en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

À la suite de l'annonce faite dans le budget de 2019, le CRSNG, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada, a annoncé en juin 2019 que la durée du congé parental payé avait doublé pour les étudiants diplômés et les stagiaires postdoctoraux appuyés par les organismes. La durée maximale du congé parental payé est passée de 6 à 12 mois pour tout titulaire d'une bourse en congé parental payé le 1<sup>er</sup> avril 2019 ou après, y compris les personnes dont le congé parental a commencé avant cette date. Le changement s'applique aux titulaires d'une bourse d'études supérieures ou d'une bourse postdoctorale d'un organisme subventionnaire ainsi qu'aux étudiants et aux boursiers qui sont payés à même la subvention de leur directeur de recherche accordée par l'un des organismes.

**Rapport financier trimestriel du  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

Approuvé par :

Copie originale signée par :

**Alejandro Adem  
Président  
CRSNG**

Copie originale signée par :

**Patricia Sauvé-McCuan  
Vice-présidente et dirigeante  
principale des finances  
CRSNG**

**Ottawa, Canada**

**Le 29 novembre 2019**

**Rapport financier trimestriel du  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

**5. État des autorisations (non audité)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – dépenses de fonctionnement	55 847	13 695	26 629	49 071	11 418	22 170
Crédit 5 – subventions et bourses	1 306 727	352 110	689 271	1 246 296	267 046	605 224
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	6 005	1 495	2 991	5 362	1 318	2 636
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	179	-	-	88	-	-
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>1 368 758</b>	<b>367 300</b>	<b>718 891</b>	<b>1 300 817</b>	<b>279 782</b>	<b>630 030</b>

\*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.



**Rapport financier trimestriel du  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**

**6. État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel	46 129	11 785	24 112	40 041	10 546	21 140
Transport et communications	4 795	607	965	4 471	575	1 036
Information	2 121	165	293	2 178	214	351
Services professionnels et spéciaux	5 875	1 605	2 605	5 335	1 018	1 440
Location	1 384	243	690	1 333	178	507
Services de réparation et d'entretien	239	49	76	121	35	38
Services publics, fournitures et approvisionnements	192	(14)	86	201	34	118
Acquisition de matériel et d'outillage	1 296	750	794	841	136	176
Autres subventions et paiements	-	-	(1)	-	-	-
Paiements de transfert	1 306 727	352 110	689 271	1 246 296	267 046	605 224
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>1 368 758</b>	<b>367 300</b>	<b>718 891</b>	<b>1 300 817</b>	<b>279 782</b>	<b>630 030</b>